

Questions orales

des droits de la personne. Le nombre d'employés autochtones dans les ministères fédéraux est ridicule. Les femmes qui exercent des professions libérales dans la fonction publique forment moins du quart des effectifs.

Des voix: Posez votre question!

Mme Catterall: On trouve très peu de membres des minorités visibles parmi les cols bleus.

Une voix: J'ai l'impression d'entendre un discours.

Mme Catterall: Il est cruel et trompeur d'encourager les gens à postuler des emplois. . .

M. le Président: La députée est priée de poser sa question.

Mme Catterall: Comment le ministre peut-il expliquer qu'en 1988, on a engagé 12 p. 100 de tous ceux qui ont sollicité des emplois dans la fonction publique, mais seulement 3,3 p. 100 des candidats membres des minorités visibles? Quelles mesures concrètes le ministre compte-t-il prendre dans l'immédiat pour mettre fin à la discrimination à l'endroit des minorités visibles et des autochtones dans les services de recrutement?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Le gouvernement tient beaucoup au principe de l'équité en matière d'emploi. Je crois que nous en avons donné la preuve, ce que les statistiques confirment d'ailleurs. Nous allons renouveler nos efforts pour que tous les groupes cibles—je crois que la députée a mentionné la plupart d'entre eux—soient traités et représentés de façon équitable. C'est d'ailleurs l'objectif de la politique en place.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE LIBAN—LA SITUATION CRITIQUE DES RÉFUGIÉS

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Hier, lorsque j'ai demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures ce que le gouvernement faisait pour venir en aide aux milliers de réfugiés libanais qui ont fui vers des pays voisins, il a répondu:

Je ne veux réduire en rien la responsabilité du Canada envers les autres pays.

Or, monsieur le Président, s'il ne fait rien, il réduit la responsabilité du gouvernement.

Je demande encore une fois au premier ministre: Que fait le gouvernement pour venir en aide aux réfugiés qui ont quitté le Liban?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré hier qu'il suit de près la situation au Liban et que nous faisons tout en notre pouvoir pour apporter notre aide. En réponse à un appel spécial du Comité international de la Croix-Rouge, nous donnons 500 000 dollars au Liban. Aux Nations Unies, notre mission est de consulter les cinq membres permanents du Conseil de sécurité pour déterminer ce qui pourrait être fait au profit du Conseil. Nous serions prêts à appuyer toute proposition de réunion du Conseil de sécurité au Liban, si cette réunion pouvait sembler utile. Comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a dit hier, nous faisons tout en notre pouvoir pour remédier à la situation.

L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES CONSULAIRES CANADIENS

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, voilà qui illustre parfaitement bien que le gouvernement ne fait pas assez pour les réfugiés libanais. Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Depuis que les combats ont repris de plus belle au Liban le mois dernier, des milliers de gens ont fui, mais davantage sont pris dans Beyrouth sans nourriture, sans eau et sans électricité. Les bombardements continuent. Que fera le premier ministre pour rendre les services consulaires plus accessibles aux Libanais? Il sait qu'il ne peut pas leur demander de se rendre à Damas. Acceptera-t-il les suggestions faites par mes collègues d'Essex—Kent et de Montréal—St-Denis en ouvrant un bureau temporaire à Chypre et en assurant le transport sûr des réfugiés libanais désirant émigrer au Canada?

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je pense qu'il importe que le député sache que, le 6 avril dernier, nous avons décidé de ne renvoyer personne au Liban. Qu'il sache que j'ai demandé aux fonctionnaires de mon ministère d'examiner tout ce qui peut être fait en vertu de nos programmes actuels pour offrir nos services aux réfugiés en question. Je tiens également à souligner que des organismes privés pourraient nous seconder, et nous comptons sur eux pour aider les réfugiés du Liban.